

Rien n'a été fait pour que la

C'est finalement à Ivry que le 31^e Congrès de la CGT se tiendra du 16 au 21 juin. C'est à peine si les travailleurs auront appris que le Parc des Expositions de la Porte de Versailles fut interdit pour la tenue de ce Congrès, tant la protestation fut discrète. Il est vrai que l'habitude des brimades, interdictions et sanctions de toutes sortes, s'est singulièrement généralisée et qu'il y a belle lurette que le Bureau Confédéral ne se contente plus que d'émettre des protestations platoniques, malgré les « progrès-de-l'action-unie » régulièrement signalés mais dont on finit par se demander s'ils n'ont pas une influence lénifiante sur le comportement de la direction confédérale.

Cette dernière, tout accaparée par la prochaine mise en scène qui la consacra encore une fois, inamovible « grande direction », a soigneusement relégué la préparation du 31^e Congrès bien loin de l'activité journalière ou routinière des syndicats CGT. Le confidentiel journal *Le Peuple* réservé aux « cadres » de la CGT n'aura pas réussi à ébranler la lourde machine bureaucratique, malgré la « Tribune de Discussion » qui a succédé depuis le 1^{er} avril, à la rubrique « Débat sur l'Unité ».

Si ce Congrès passe complètement par-dessus la tête des ouvriers, c'est en fait parce que les dirigeants, jouant parfaitement leur rôle, se sont bien gardés d'éclaircir pour eux les tenants et aboutissants de la politique qui transforme la première centrale syndicale française en vulgaire conseilère du travail d'un éventuel gouvernement qui « mettrait les nationalisations au service du pays et de la classe ouvrière » et les étendrait aux secteurs-clés de l'industrie.

Cela n'empêche pas le journal « Le délégué du personnel », n° 75, dans une double page-affichette, d'affirmer avec aplomb qu'une « large discussion se déroule dans les syndicats et sections syndicales de toute la France et de toutes les branches d'industrie. »

On pourrait presque croire que la rue Lafayette ignore comment fonctionnent ses syndicats. Il est vrai que s'il n'y a pas eu de discussion (sur quoi, bon sang?) les responsables ont déjà prévu les délégués, des permanents pour la plupart flanqués « d'un jeune », « d'une femme », voire « d'un travailleur mensuel » et à la rigueur « d'un Nord-Africain », encore que cette dernière représentation ne donne plus aujourd'hui toute garantie, tant nos camarades algériens connaissent maintenant les ficelles du paternalisme.

La participation à la discussion du projet de programme d'action est tout à fait instructive. Dix-huit interventions plus une mise au point de Rouzaud complémentaire à son article. Ceci en deux mois (n°s 527 à 530). Il faut tenir compte que 13 à 14 de ces interventions viennent de permanents (secrétaire de la CGT, de Fédération, U.D., U.L., etc.), ce qui ne serait pas trop grave si les questions abordées étaient importantes. Mais, hélas! le dosage des publications est fait de telle manière que, hormis Rouzaud abordant timidement la « représentation démocratique des courants de pensée de la classe ouvrière », nous en sommes déjà arrivés aux articles « constructifs », « enrichissants » du style réforme de la juridiction prudhomale (Forest, n° 529), l'élargissement de la législation sociale (Lunet, n° 530) et l'hymne à la « décentralisation » (Delpaque, n° 530).

La principale caractéristique semble néanmoins le silence délibéré autour de la réintroduction du mot d'ordre des nationalisations qui fut pourtant au centre de la discussion du Congrès précédent de 1955. Il est vrai que le prestige d'un certain nombre de dirigeants en prendrait un

bon coup, à commencer par Benoît Frachon qui à l'époque écrivait:

Le Brun propose: « La CGT demande en outre, que l'emprise des trusts sur les industries nationalisées, sur l'économie nationale, sur la classe ouvrière, soit desserrée par une extension des nationalisations. »

Comment l'emprise des trusts sur les industries nationalisées peut-elle être desserrée par de nouvelles nationalisations? J'avoue humblement que c'est pour moi un rébus insoluble. Pour ma part je pense que si les trusts exercent leur emprise sur les industries nationalisées, c'est par le truchement de l'Etat qui dispose de ces industries. »

A cette époque, Benoît Frachon recevait également l'appui du Bureau Politique du PCF qui, par la plume de Jeannette Vermersch, justifiait ceux qui « veulent orienter le mouvement ouvrier vers la collaboration de classes », en niant la « paupérisation absolue » et « sèment » « des illusions » en « laissant croire qu'il est possible d'organiser, de planifier le capitalisme dans l'intérêt de la classe ouvrière... dans les conditions actuelles de la France. »

Qu'il y a peu de distance entre le verbalisme gauchiste et l'opportunisme dans l'action!!!

Cette discrétion, à propos des nationalisations n'a d'égale que celle qui entoure le programme de revendications immédiates, qu'aucun des articles parus n'aborde! Là aussi, c'est à croire que chacun de ceux qui interviennent ont tous, dans leur syndicat, les 145 fr. comme revendication-chapeau. En ce qui concerne Max Pertus, délégué du personnel chez Hispano, à Bois-Colombes, ce n'est certainement pas vrai (n° 529), puisqu'il est de notoriété publique que dans cette usine on réclame 50 francs de l'heure là où les salaires ont depuis longtemps largement dépassé les 145 francs. Cela n'empêche pas Max Pertus, qui insiste beaucoup pour signaler que le 30^e Congrès a « aidé la lutte » chez Hispano (plus de 1.000 débrayages au cours des derniers mois), d'approuver le projet actuel « qui correspond à la réalité ». Comprenez qui pourra!

Puisque le chapitre des luttes est abordé on ne peut que constater, là aussi, la discrétion dont font preuve les interventions publiées à l'égard des mouvements en cours comme si ceux-ci n'avaient aucune relation avec cette question élémentaire: Comment réaliserons-nous le programme? Même aussi étriqué, et même s'il ne s'agissait que de la réforme prudhomale ou de la protection des délégués du personnel? A quoi ont abouti les « plus de 1.000 débrayages » complaisamment cités par Max Pertus (encore lui)? Les 50 francs sont-ils décrochés chez Hispano? Non. Alors pourquoi la lutte marquet-elle un arrêt? Serait-ce seulement parce que le patron a créé des catégories d'ouvriers hautement qualifiés pour diviser le personnel? Bien sûr que non, ces ouvriers restent insatisfaits. Les quelques centaines de francs grappillés à la S.N.C.F., au Gaz-Electricité, à la R.A.T.P. ne font pas le compte. Mais cela n'empêche pas le Bureau Confédéral de se féliciter « de ces luttes unitaires qui continuent d'aboutir à des résultats appréciables (???) (Communiqué du Bureau Confédéral du 29-5-57).

Il est absolument certain qu'un Congrès Confédéral ne peut pas seulement se tenir pour la détermination d'un mot d'ordre d'augmentation uniforme, même si celui-ci se traduit par des hausses importantes incompatibles avec les desiderata des capitalistes. Cependant, sans nier la complexité des problèmes qui se posent à l'échelle des différentes branches de l'industrie, ni même les particularités de telle usine ou telle loca-

se fasse 31^e CONGRES

lité, le rôle du Congrès Confédéral consiste à déterminer une orientation et une plateforme commune à tous les travailleurs par-dessus les barrières que constituent les différents modes de rémunération, l'extrême inégalité des salaires, la multiplication des catégories, l'ouverture de l'éventail hiérarchique, les divers statuts ou conventions collectives aussi variées qu'actuellement.

La préparation du 31^e Congrès, c'était d'abord l'égalisation de tous les avantages obtenus dans les différents secteurs de la classe ouvrière, la recherche et la confrontation des divers programmes revendicatifs des différents syndicats et fédérations dont le 31^e Congrès eût été l'ultime chaînon. Pourquoi les journaux de syndicats et fédérations n'ont-ils pas ouvert une Tribune de discussion sur ces problèmes?

Le projet de programme d'action de la C.A. eût fixé un cadre:

a) La fixation d'un salaire minimum dont se seraient inspirés les syndicats et syndiqués. Pas les 25.166 francs mais un salaire sensiblement autour de 40.000 francs. C'est ce qui ressort des demandes des travailleurs et de leurs exigences élevées en matière d'augmentations immédiates. De 5.000 fr. à 8.000 fr., comme on l'a vu dans nos numéros précédents. La démagogie n'existe que dans la bouche de ceux qui refusent de se battre contre les patrons. Rappelons qu'à Saint-Nazaire en 1955, c'est 22 % qui furent obtenus (ainsi que le rappelle l'Humanité dans sa grande fresque « Images d'Epinal » à propos de la tenue du Congrès).

b) La conclusion de conventions collectives nationales et non plus cette mosaïque de conventions régionales, d'accords-maisons style Renault aussi disparates et inégaux dont personne n'est capable de publier le bilan exact. Ces conventions collectives contiendraient obligatoirement des clauses de salaires fixant le montant des salaires garantis minimum réels et non fictifs comme c'est le cas actuellement. Ceci par catégories, dont les ouvriers aspirent à réduire le nombre avec la réduction de l'éventail hiérarchique. Tous les ouvriers savent que c'est d'abord sur le salaire qu'il faut baser l'unité.

c) Les 40 heures sans abaissement de salaires ni accroissement de cadences, garantie de l'emploi.

d) L'échelle mobile des salaires, contre la sinistre parodie des 213 articles dont les travailleurs sont victimes parce que l'Etat bourgeois dirige ses propres affaires au mieux de ses intérêts.

e) La lutte contre la hausse des prix par l'ouverture des livres de comptes, contre le secret commercial, le contrôle ouvrier sur la production.

On pourrait considérablement allonger cette liste. Ce qui importe avant tout c'est de coordonner, de planifier, d'unifier les divers programmes « particularisés ». C'est la tâche numéro un, car immédiatement elle pose le problème de l'unification des luttes vers le mouvement d'ensemble dont tous les ouvriers sentent la nécessité, eux qui depuis des mois rongent leur frein en pratiquant les éternels débrayages d'avertissement, de protestation, les grèves de cinq minutes à 48 heures. Les grèves partielles, tournantes et autres ne devraient être qu'un